

GEMENG KÄERJENG

AVIS

Plan d'aménagement particulier – Engagement de la procédure portant modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Am Leem » à Bascharage.

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a approuvé le PAP « Am Leem » à Bascharage, le 7 septembre 2020, point à l'ordre du jour n°10.

Le dossier a été notifié au ministre le 16 septembre 2020.

Bascharage, le 17 septembre 2020

Le Collège des bourgmestre et échevins

Michel WOLTER

Josée-Anne SIEBENALER-THILL

Frank PIRROTTE

Richard STURM